Le CESE a adopté son rapport annuel sur l'état de la France en 2020

Catégorie
Vie de l'assemblée
Date de publication
Publiée le 23/07/2020
Saisine liée :
Se donner un nouveau cap. Rapport annuel sur l'état de la France en 2020
Sous-titre
Se donner un nouveau cap
Chapeau

La séance plénière du 9 juillet était consacrée à la présentation du *Rapport annuel sur l'état de la France 2020 : Se donner un nouveau cap*.

Daniel Keller et Pierre Lafont rapportent l'avis au nom de la section de l'économie et des finances, présidée par Hélène Fauvel.

Eric Chevée, président du CESER Centre-Val de Loire, est intervenu en séance plénière. En effet, ce RAEF 2020, singulier à bien des égards, a reçu le soutien étroit des CESER.
Corps
Télécharger l'avis
Télécharger la synthèse de l'avis

En décembre 2019, une centaine d'habitant de la province chinoise du Hubei développe les symptômes d'un virus inconnu. À la stupeur générale, les premiers cas de ce qui deviendra la crise du « Covid-19 » se transforment en quelques semaines en une crise sanitaire d'échelle planétaire. Les mesures de confinement et de quarantaine se succèderont, entrainant une crise économique mondiale sans précédent.

Dans ce contexte inédit, le rapport annuel sur l'état de la France 2020 devait se démarquer des éditions précédentes : les indicateurs de richesse complémentaires au PIB, utilisés habituellement pour analyser la société française, ne permettaient pas de saisir toutes les dimensions de cette crise. C'est donc un rapport au format nouveau qui est présenté ici : le regard de la société civile organisée sur cette crise, à travers les **contributions de onze formations de travail et de six CESER**.

Il est important de rappeler que la propagation de ce virus en France est intervenue dans un contexte particulier. Comme le CESE l'avait souligné à de nombreuses reprises, le pays pâtissait de fragilités structurelles liées à notre système de santé, mais aussi de fragilités sociales, économiques, financières ou institutionnelles et affrontait des mouvements de contestation de plus en plus nombreux en raison d'une montée persistante des inégalités. La crise est venue jeter une lumière crue sur toutes ces faiblesses. Elle les a amplifiées. Le rapport du CESE a pour objectif de souligner les interrogations auxquelles cette pandémie a confronté notre société et les défis à surmonter pour sortir de la crise.

Les préconisations contenues dans ce rapport annuel du CESE se veulent concrètes, articulées autour d'un **projet collectif ambitieux**, afin que la relance soit plus efficace, qu'elle favorise un projet de développement durable et solidaire, que la France soit mieux préparée pour affronter les prochaines crises, qu'elles soient sanitaires, économiques, sociales, informatiques ou environnementales. Dans cet objectif, il appelle à la mobilisation de

tous les acteurs concernés, ainsi qu'à la mise en œuvre de politiques publiques plus volontaristes.

Les principaux thèmes des préconisations du RAEF 2020 :

- L'**urgence écologique** nécessite que l'empreinte carbone constitue un indicateur central des politiques publiques ; celles-ci devront favoriser une économie plus circulaire, grâce notamment à l'intensification de la dimension de RSE.
- L'**accès réel à des services publics de qualité dans tous les territoires**, particulièrement aux services de la santé, est nécessaire à la cohésion sociale ; il sera indispensable pour permettre aux ménages d'amortir le choc d'éventuelles prochaines crises.
- Le rythme de reprise de la croissance dépendra en partie de l'ampleur du **soutien aux entreprises**, notamment pour leur permettre de faire face à l'augmentation de leur endettement lors de cette crise. Afin de contenir le nombre de défaillances d'entreprise et de suppressions d'emploi, ce soutien doit s'appuyer sur la complémentarité des territoires grâce à la recomposition de chaînes d'approvisionnement moins complexes.
- Les **jeunes** sont particulièrement exposés aux conséquences de la crise économique : les dispositifs d'accompagnement et de soutien les concernant doivent être étendus et approfondis, notamment par la formation, la mise en œuvre d'un revenu minimum et le développement des contrats aidés.
- Pour **lutter contre l'accroissement des inégalités**, la rémunération des professions insuffisamment reconnues devra être revalorisée et les plus vulnérables devront bénéficier de mesures de sécurisation de l'emploi (revenu minimum social garanti, reconversions facilitées, adaptation des qualifications et compétences).
- Un **renouveau institutionnel** est enfin nécessaire pour améliorer la planification et la formulation des politiques publiques associant les citoyens et la société civile organisée, leur mise en œuvre devant bénéficier d'une meilleure répartition des rôles entre les échelons central et territorial.

L'avis a été adopté à l'unanimiyté avec 214 voix pour.

Tags :

- rapport annuel
- RAEF
- Lafont
- Keller
- finances
- état de la France
- économie
- Covid-19

© - copyright CESE - Mai 2024